

Doctorat Langue, littérature et civilisation italienne

S'inscrire en thèse : quelle procédure, quelle démarche ?

D'abord et avant tout il faut consulter le site de l'École Doctorale SHL <http://edshal.unice.fr> : ici il est possible de trouver toutes les informations administratives et les démarches à suivre.

Trois professeurs des universités (Manuela Bertone, Barbara Meazzi, Antonello Perli) et deux maîtres de conférences (Jean-Pierre Darnis, Edwige Fusaro) sont habilités à diriger des thèses : avant de les solliciter, il faut vérifier au préalable si votre projet correspond à leurs domaines de compétences. Il est inutile d'envoyer le même message à toutes et à tous.

Les démarches pour l'obtention d'une allocation doctorale sont précisées sur le site de l'École Doctorale <http://edshal.unice.fr/fr/financementthese>. Le dépôt d'un projet de thèse pour l'obtention (éventuelle) d'une allocation doit être effectuée vers la fin du mois de mai ; les inscriptions administratives pour les thèses financées et pour les thèses non financées se font jusqu'au 30 octobre de chaque année.

Sur les sites des deux laboratoires accueillant les italianistes de l'Université Côte d'Azur, il est possible de trouver leurs CV et un descriptif de leurs activités de recherche :

CMMC (Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine) : <https://cmmc-nice.fr>

LIRCES (Laboratoire Interdisciplinaire Récits, Cultures et Sociétés) : <http://unice.fr/laboratoires/lirces/fr>

(Bureau E408) perli master Ilcer

Maître de conférences en italien - Bureau : H304 - Tel : 0493375431 - Jour et heure de réception : le mercredi de 14h00 à 15h00 (au premier semestre 2016-17) leoncini master Ilcer

Emplois du temps Master et agrégation : [Antonello Perli](#)